



**LA DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHER PORTE SUR LES TERRAINS SUIVANTS : (joindre pièce 1 et 2)**

Dénomination de la propriété ou du massif contenant les terrains à défricher : \_\_\_\_\_

N° DÉPARTEMENT - COMMUNE	SECTION	N° PARCELLE	SURFACE DE LA PARCELLE ENTIÈRE	SURFACE À DÉFRICHER PAR PARCELLE	CLASSEMENT AU PLU (1)
VALDEROURE	Y	19	5 6  ha  4 8  a  0 0  ca (m <sup>2</sup> )	1 4  ha  0 0  a  0 0  ca (m <sup>2</sup> )	PLU en cours d'élaboration zone AU
VALDEROURE	Y	20	5 5  ha  6 1  a  4 0  ca (m <sup>2</sup> )	1 0  ha  6 5  a  0 0  ca (m <sup>2</sup> )	
VALDEROURE	Y	21	6 4  ha  2 8  a  7 0  ca (m <sup>2</sup> )	1 4  ha  5 5  a  0 0  ca (m <sup>2</sup> )	
			ha     a     ca (m <sup>2</sup> )	ha     a     ca (m <sup>2</sup> )	
			ha     a     ca (m <sup>2</sup> )	ha     a     ca (m <sup>2</sup> )	
			ha     a     ca (m <sup>2</sup> )	ha     a     ca (m <sup>2</sup> )	
			ha     a     ca (m <sup>2</sup> )	ha     a     ca (m <sup>2</sup> )	
			ha     a     ca (m <sup>2</sup> )	ha     a     ca (m <sup>2</sup> )	
			ha     a     ca (m <sup>2</sup> )	ha     a     ca (m <sup>2</sup> )	
			ha     a     ca (m <sup>2</sup> )	ha     a     ca (m <sup>2</sup> )	
			ha     a     ca (m <sup>2</sup> )	ha     a     ca (m <sup>2</sup> )	
			ha     a     ca (m <sup>2</sup> )	ha     a     ca (m <sup>2</sup> )	
			ha     a     ca (m <sup>2</sup> )	ha     a     ca (m <sup>2</sup> )	
			ha     a     ca (m <sup>2</sup> )	ha     a     ca (m <sup>2</sup> )	
			ha     a     ca (m <sup>2</sup> )	ha     a     ca (m <sup>2</sup> )	

(1) Si la commune a un Plan Local d'Urbanisme, préciser le classement de la parcelle au moment du dépôt de la demande et notamment si elle est classée en «Espace Boisé Classé» (EBC).

**CARACTÉRISTIQUES DU PROJET**

Surface totale à défricher : | | |2|9 |ha| 2|0 |a| 0|0 |ca (m<sup>2</sup>)  
 N° du département unique ou principal des travaux | | |0|6 |  
 Autres départements concernés par les travaux : N° de département 2 | | | | N° de département 3 | | | |  
 Destination principale des terrains après défrichage (pour les destinations agricoles, préciser prairie, culture, vigne,...) : \_\_\_\_\_  
**construction d'un parc photovoltaïque**

Projet nécessitant un permis de construire (cocher la case si "oui") :

**PROPRIÉTAIRE DES TERRAINS À DÉFRICHER ET SES AYANTS DROIT : (joindre pièce 3 et 7 si ayants droit)**

NOM ET PRÉNOM OU RAISON SOCIALE	QUALITÉ (indivisaire, usufruitier, nu-proprétaire,...)	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Commune de Valderoure	Propriétaire du terrain	Mairie de Valderoure 85 Rue de la Mairie 06750 Valderoure	04 93 60 47 71 04 93 60 90 09

**LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE (ARTICLE R.341-1 DU CODE FORESTIER)**

N°	Pièces	Dans quels cas fournir cette pièce ?	Pièce jointe
1	Plan de situation (extrait de carte au 1/25000 <sup>ème</sup> ou au 1/50000 <sup>ème</sup> ) localisant les terrains à défricher et la commune la plus proche ;	Tous demandeurs	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Le ou les extraits des feuilles du plan cadastral contenant les parcelles concernées et précisant l'emprise des surfaces à défricher pour les besoins du projet (emprise du bâti, des aires de travail, des accès et stationnements, des réseaux de raccordement,...) ;	Tous demandeurs	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Attestation de propriété (relevé de propriété de moins de 6 mois délivré par les Services des Impôts Fonciers ou acte notarié à jour) ;	Tous demandeurs	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Échéancier prévisionnel des travaux de défrichement ;	Exploitant de carrière	<input type="checkbox"/>
<b>Projets susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement :</b>			
5	Évaluation des incidences Natura 2000. Cette évaluation peut être intégrée à l'étude d'impact ou à la demande d'examen au cas par cas ;	Défrichement impactant ou susceptible d'impacter un site Natura 2000	<input checked="" type="checkbox"/>
6	• Décision de l'Autorité environnementale portant dispense de la réalisation d'une étude d'impact ; ou dans le cas contraire : • Etude d'impact ;	Défrichement de 0,5 ha à moins de 25 ha	<input type="checkbox"/>
7	Étude d'impact ;	Défrichement à partir de 25 ha	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Pièces justifiant de la maîtrise foncière des terrains :</b>			
8	Les pièces justifiant de l'accord exprès du propriétaire des terrains (ou de son représentant mandaté) si ce dernier n'est pas le demandeur ;	Demandeurs non propriétaires (hors cas des pièces 9 et 10)	<input checked="" type="checkbox"/>
9	Copie de la déclaration d'utilité publique ;	Si le demandeur peut bénéficier de l'expropriation pour cause d'utilité publique	<input type="checkbox"/>
10	Accusé de réception de l'envoi au propriétaire de la demande d'autorisation de défrichement ;	Si le demandeur bénéficie d'une servitude pour le transport ou la distribution d'énergie prévue au 1° du R341-1 du code forestier	<input type="checkbox"/>
<b>Habilitation du signataire à déposer la demande :</b>			
11	Mandat autorisant le mandataire à déposer la demande ;	Particuliers non propriétaires, indivisions	
12	L'acte autorisant le représentant qualifié de la personne morale à déposer la demande (Délibération du conseil d'administration, extrait Kbis de moins de 6 mois,...) ;	Personne morale autre qu'une collectivité	<input type="checkbox"/>
13	Délibération de l'assemblée délibérante autorisant son représentant à déposer la demande ;	Collectivité	<input checked="" type="checkbox"/>

**ENGAGEMENTS ET SIGNATURE**

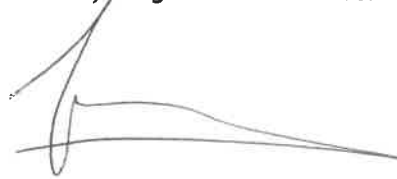
Je soussigné (nom et prénom) : Gilles LEANDRO, représentant SOLAIRE015

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Au nom du demandeur indiqué en page 1 et pour son compte, je demande l'autorisation de procéder au défrichement des parcelles indiquées page 2 conformément au plan de délimitation joint à ma demande (pièce 2) et m'engage à respecter les conditions qui seront subordonnées à cette autorisation.

Fait le 11/07/2019

*cachet (le cas échéant) et signature du demandeur*



**MENTIONS LÉGALES**

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

## DELEGATION DE SIGNATURE

Je soussigné, **M. Jean-François CHARGOIS**,

Né le 27 décembre 1980 à Nancy (Dépt 54), professionnellement domicilié chez Engie Solar, sis 115 Rue Réaumur – 75002 Paris,

Agissant en qualité de Gérant des sociétés listées en **Annexe I** ci-dessous (ensemble, les « **Sociétés** »),

Délègue à Messieurs :

**Jérôme Lorient,  
Damien Piana,  
Gilles Léandro,  
Luc Pouderoux,  
Jean-François Innocenti,  
Jean-Henri Arrivets,  
Yannick Monnery,  
Léonard Sarfaty,  
Antoine Retailleau,  
Bernard Laurent.**

Respectivement Directeur Général en charge du Développement, Directeur Général en charge des Opérations, Directeur Développement Photovoltaïque, Directeur Foncier, Directeur Construction et Responsable Pôle Offre et Support au Développement, Responsable Construction, Directeur Gestion de l'Energie, Responsable d'Agence Exploitation et Maintenance Sud, Directeur Exploitation et Maintenance d'Engie Green France – SAS au capital de 30.000.000 euros – inscrite au RCS de Montpellier sous le numéro 478.826.753, dont le siège social est situé 215 Rue Samuel Morse - 340000 Montpellier,

la possibilité, à chacun d'entre eux, de signer, dans leur périmètre, l'ensemble des documents contractuels et réglementaires (y compris les demandes de permis de construire initiales, les demandes de permis de construire modificatifs, les études, etc.) nécessaires au développement et/ou à l'exploitation-maintenance des centrales photovoltaïques portées par les Sociétés dont je suis le représentant légal et dont le développement, la construction et/ou l'exploitation-maintenance ont été confiés à Engie Green France.

Sans être limitative, la liste des documents pouvant être signés par Messieurs Lorient, Piana, Léandro, Pouderoux, Innocenti, Arrivets, Monnery, Sarfaty, Retailleau et Laurent est la suivante :

- courriers,
- contrats (y compris Offre de raccordement, conventions de raccordement, contrat d'achat d'électricité pour alimentation des auxiliaires), bons de commande,
- accords de confidentialité,
- promesses/baux/servitudes,
- dossiers pour répondre à des appels d'offres ou appels à projets (y compris les demandes de garanties bancaires),
- demandes de garantie,
- demandes d'autorisations administratives initiales/complémentaires/modificatives.

La présente délégation au profit des collaborateurs d'Engie Green France désignés ci-dessus est consentie pour la période allant du 26 novembre 2018 au 31 décembre 2019. Elle est susceptible d'être modifiée ou révoquée à tout moment.

Les délégataires s'engagent à respecter les dispositions statutaires, légales et réglementaires en vigueur en ce y compris les procédures applicables au sein d'Engie Green France, notamment les

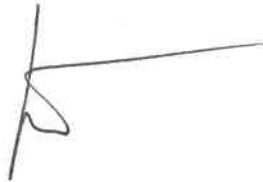
processus de validation interne à Engie Green France (ex : les passages en différents Comités, les montants d'engagements financiers). Les délégataires reconnaissent avoir connaissance de ces documents.

A compter de sa signature, la présente délégation annule et remplace toute délégation antérieurement consentie.

Fait à Paris, le \_\_\_\_ décembre 2018  
En onze exemplaires originaux.

Pour le Délégué  
**Jean-François Chargois**  
Gérant des Sociétés  
« Bon pour pouvoir »

Bon pour pouvoir



**Damien Piana**  
Directeur Général Adjoint en charge des Opérations  
« Bon pour acceptation de délégation »

Bon pour acceptation de délégation



**Jérôme Lorient**  
Directeur Général Adjoint en charge du Développement  
« Bon pour acceptation de délégation »

Bon pour acceptation de délégation



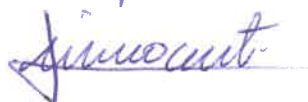
**Gilles Léandro**  
Directeur Développement Photovoltaïque  
« Bon pour acceptation de délégation »

Bon pour acceptation de délégation



**Jean-François Innocenti**  
Directeur Construction  
« Bon pour acceptation de délégation »

Bon pour acceptation de délégation



**Luc Pouderoux**

*Directeur Foncier*

« Bon pour acceptation de délégation »

Bon pour acceptation de délégation



**Jean-Henri Arrivets**

*Responsable Pôle Offre et Support au Développement*

« Bon pour acceptation de délégation »

Bon pour acceptation de délégation



**Yannick Monnery**

*Responsable Construction*

« Bon pour acceptation de délégation »

Bon pour acceptation de délégation



**Léonard Sarfaty**

*Directeur Gestion de l'Energie*

« Bon pour acceptation de délégation »

Bon pour acceptation de délégation



**Antoine Retailleau**

*Responsable d'Agence Exploitation et Maintenance Sud*

« Bon pour acceptation de délégation »

bon pour acceptation de délégation

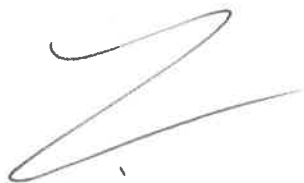


**Bernard Laurent**

*Directeur Exploitation et Maintenance*

« Bon pour acceptation de délégation »

Bon pour acceptation de délégation



## ANNEXE I

DENOMINATION SOCIALE	FORME JURIDIQUE	CAPITAL (en €)	SIÈGE SOCIAL	RCS de	SIREN
SOLAIRE002	EURL	1 000	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	750 544 918
SOLAIRE005	EURL	1 000	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	750 546 004
SOLAIRE009	EURL	1 000	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	750 546 053
SOLAIRE010	EURL	1 000	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	750 545 949
SOLAIRE013	EURL	1 000	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	750 546 079
SOLAIRE014	EURL	1 000	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	750 599 169
SOLAIRE015	EURL	1 000	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	750 599 243
SOLAIRE016	EURL	1 000	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	750 599 318
SOLAIRE018	EURL	1 000	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	750 599 615
SOLAIRE020	EURL	1 000	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	750 599 946
SOLAIRE022	EURL	1 000	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	750 600 249
SOLAIRE024	EURL	1 000	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	750 600 348
SOLAIRE025	EURL	1 000	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	750 600 421
SOLAIRE029	EURL	1 000	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	788 976 827
SOLAIRE030	SARL	1 000	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	788 979 144
SOLAIRE031	SARL	1 000	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	788 949 501
SOLAIRE032	SARL	1 000	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	788 951 085
SOLAIRE034	SARL	1 000	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	788 977 197

SOLAIRE036	SARL	1 000	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	788 975 548
SOLAIRE039	SARL	1 000	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	788 944 684
SOLAIRE040	SARL	1 000	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	788 974 996
SOLAIRE043	SARL	1 000	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	788 949 378
SOLAIRE051	SARL	1 000	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	788 999 829
SOLAIRE052	SARL	1 000	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	788 999 894
SOLAIRE053	SARL	1 000	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	788 999 985
SOLAIRE058	SARL	1 000	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	789 000 239
SOLAIRE059	SARL	1 000	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	789 000 247
SOLAIREPARC05100	EURL	1	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	507 904 878
SOLAIREPARC9134223	EURL	1	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	509 208 369
SOLAIREPARC9134225	EURL	1	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	509 208 815
SOLAIREPARC9134227	EURL	1	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	510 255 607
SOLAIREPARC9304103	EURL	1	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	510 927 825
SOLAIREPARCA117	EURL	1	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	513 688 747
SOLAIREPARCA120	EURL	1	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	513 689 075
SOLAIREPARCA121	EURL	1	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	514 145 929
SOLAIREPARCA124	EURL	1	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	514 145 986
SOLAIREPARCA129	EURL	1	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	514 146 141
SOLAIREPARCA131	EURL	1	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	517 872 438



SOLAIREPARCA140	EURL	1	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	517 898 870
SOLAIREPARCA154	EURL	1000	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	537 981 672
SOLAIREPARCBRR1	EURL	1	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	503 785 123
SOLAIREPARCERU1	EURL	1	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	503 710 105
SOLAIREPARCLPT1	EURL	1	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	502 545 395
SOLAIREPARCMP064	EURL	1	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	514 728 898
SOLAIREPARCMP066	EURL	1	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	514 728 559
SOLAIREPARCMP072	EURL	100	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	518 534 151
SOLAIREPARCMP074	EURL	100	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	518 412 333
SOLAIREPARCMP075	EURL	100	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	518 412 424
SOLAIREPARCMP077	EURL	100	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	518 412 564
SOLAIREPARCMP079	EURL	100	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	518 413 083
SOLAIREPARCMP082	EURL	100	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	519 192 314
SOLAIREPARCMP085	EURL	100	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	519 192 405
SOLAIREPARCMP095	EURL	1	52, rue de la Victoire 75009 PARIS	PARIS	538 647 793

PIECE n°1 : PLAN DE SITUATION



## ANNEXE AU PLAN DE DEFRIQUEMENT

### PARC

Section cadastrale	Propriétaire	N° de parcelle	Superficie des parcelles entières	Superficie des parcelles assiette du projet (clôture)	Superficie à défricher
Y	Commune de Valderoure	19	564 800 m <sup>2</sup>	127 000	140 000
Y		20	556 140 m <sup>2</sup>	88 500	106 500
Y		21	642 870 m <sup>2</sup>	39 500	45 500
<b>TOTAL</b>				255 000 m <sup>2</sup>	<b>292 000 m<sup>2</sup></b>

### Par entité

PARC	Surface défrichée en ha
N°1	15,5
N°2	3,6
N°3	2,5
N°4	3,9
	29,2

La surface à défricher comprend :

- L'emprise du parc solaire (périmètre clôture)
- les accès à créer
- La piste extérieure clôture

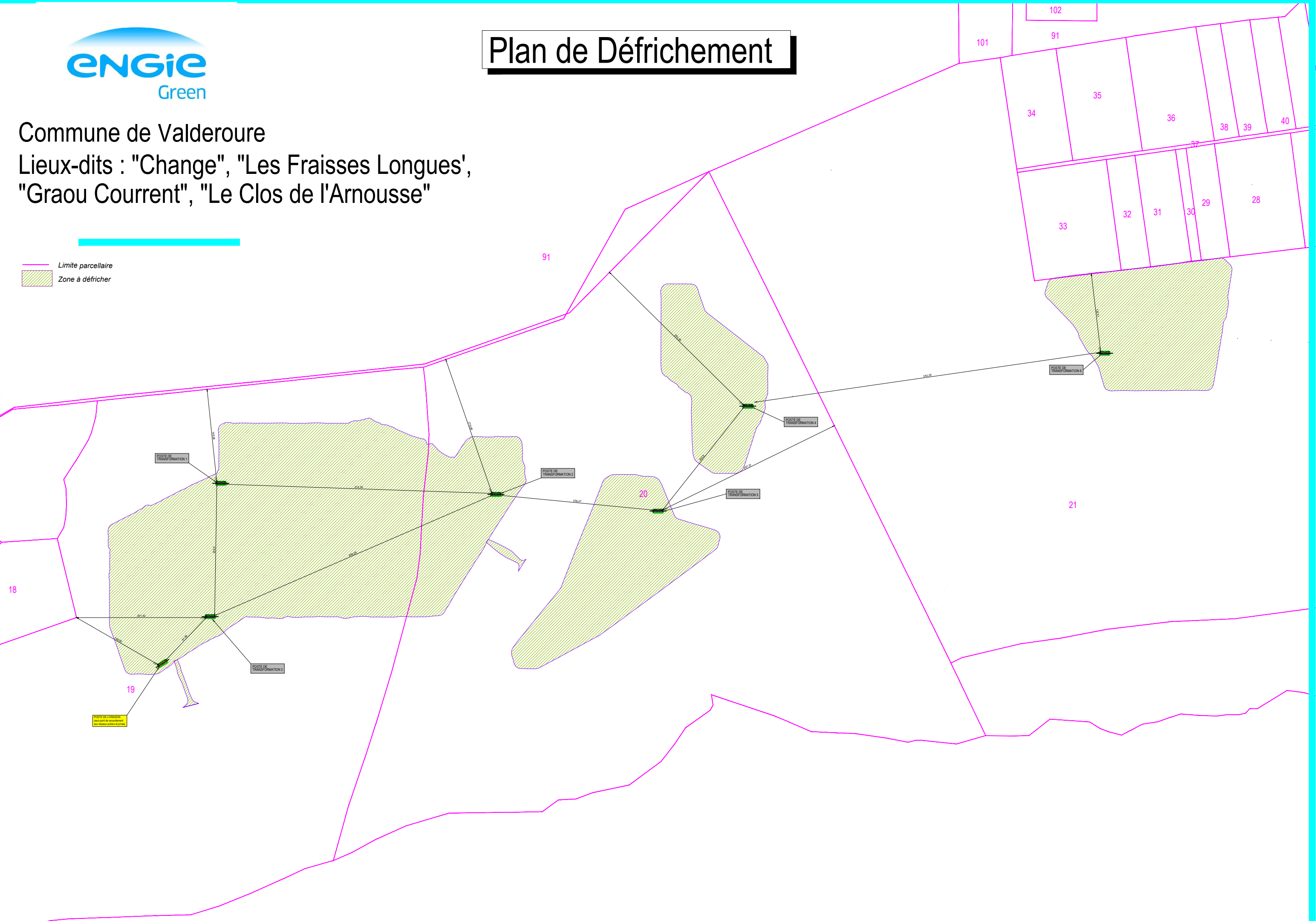


# Plan de Défrichage

Commune de Valderoure

Lieux-dits : "Change", "Les Fraisses Longues",  
"Graou Courrent", "Le Clos de l'Arnousse"

— Limite parcellaire  
▨ Zone à défricher



**RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ**Année de m.a.j **2016**

Département : () Commune : ()

Numéro communal + 1

**Propriétaire(s)**

PROPRIETAIRE PBFFQ8

COMMUNE DE VALDEROURE  
29 RUE DE LA MAIRIE 06750 VALDEROURE**Propriété(s) non bâtie(s)**

DESIGNATION DES PROPRIETES			EVALUATION							Exonération					
Qrt. sect.	N° de plan	N° voirie	nature et nom de la voie ou lieu-dit			surf	contenance Ha a Ca	ref pdl-lot	série tarif	gr/ss/grp	nature clut spé	classe	revenu cadas	coll	année retour
Y	19		LES FAISSES LONGUES			56 48 00			A	BR		2	214.21	A	
														C	
														GC	
r exo	42.84 €	r exo	0 €	r exo	0 €	Surface totale	56 48 00			Revenu cadastral		214.21 €			
Com r imp	171.37 €	Dep r imp	0 €	Reg r imp	0 €										

Edition du 28/11/2017

**RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ**Année de m.a.j **2016**

Département : () Commune : ()

Numéro communal + **1****Propriétaire(s)**

PROPRIÉTAIRE PBFFQ8

COMMUNE DE VALDEROURE  
29 RUE DE LA MAIRIE 06750 VALDEROURE**Propriété(s) non bâtie(s)**

DESIGNATION DES PROPRIETES				EVALUATION						Exonération			
Qrt. sect.	N° de plan	N° voirie	nature et nom de la voie ou lieu-dit	surf	contenance Ha a Ca	ref pdl-lot	série tarif	gr/ss/grp	nature clut spé	classe	revenu cadas	coll	année retour
Y	21		GRAOU COURRENT		64 28 70		A	BR		2	243.84	A C GC	
	r exo	48.77 €	r exo	0 €	r exo	0 €	Surface totale	64 28 70	Revenu cadastral		243.84 €		
Com	r imp	195.07 €	Dep	r imp	0 €	Reg	r imp	0 €					

Edition du 28/11/2017

**RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ**Année de m.a.j **2016**

Département : ( ) Commune : ( )

Numéro communal + 1

**Propriétaire(s)**

PROPRIÉTAIRE PBFFQ8

COMMUNE DE VALDEROURE  
29 RUE DE LA MAIRIE 06750 VALDEROURE**Propriété(s) non bâtie(s)**

DESIGNATION DES PROPRIETES			EVALUATION							Exonération					
Qrt. sect.	N° de plan	N° voirie	nature et nom de la voie ou lieu-dit			surf	contenance Ha a Ca	ref pdl-lot	série tarif	gr/ss/grp	nature clut spé	classe	revenu cadas	coll	année retour
Y	15		LES CLOS DE L ARNOUSSE			6 05 90			A	BR		2	22.97	A	
													C		
													GC		
r exo	4.59 €	r exo	0 €	r exo	0 €	Surface totale	6 05 90			Revenu cadastral		22.97 €			
Com r imp	18.38 €	Dep r imp	0 €	Reg r imp	0 €										

Edition du 28/11/2017

**RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ**Année de m.a.j **2016**

Département : () Commune : ()

Numéro communal + **1****Propriétaire(s)**

PROPRIETAIRE PBFFQ8

COMMUNE DE VALDEROURE  
29 RUE DE LA MAIRIE 06750 VALDEROURE**Propriété(s) non bâtie(s)**

DESIGNATION DES PROPRIETES			EVALUATION							Exonération					
Qrt. sect.	N° de plan	N° voirie	nature et nom de la voie ou lieu-dit			surf	contenance Ha a Ca	ref pdl-lot	série tarif	gr/ss/grp	nature clut spé	classe	revenu cadas	coll	année retour
Y	20		CHANGE			55 61 40			A	BR		2	210.93	A	
													C		
													GC		
r exo	42.19 €	r exo	0 €	r exo	0 €	Surface totale	55 61 40			Revenu cadastral		210.93 €			
Com r imp	168.74 €	Dep r imp	0 €	Reg r imp	0 €										

Edition du 28/11/2017



---

Promesse synallagmatique de bail emphytéotique  
sous conditions suspensives et  
convention de mise à disposition du  
15 avril 2016

Avenant n°4

---

Entre

La Commune de Valderoure

Et

La société SolaireD015

## ENTRE LES SOUSSIGNES :

**La Commune de Valderoure**, 29 rue de la Mairie - 06750 Valderoure, représentée par son Maire en exercice, monsieur Jean-Paul Henry, dûment habilité aux fins des présentes en vertu d'une délibération du conseil municipal en date du 18 mai 2018 ci-annexée,

Ci-après dénommée indifféremment le « **Promettant** » ou le « **Bailleur** » de première part,  
**Et,**

**La société SolaireD015**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000,00 euros, dont le siège est à PARIS (75009) 52 Rue de la Victoire, identifiée au SIREN sous le numéro 750 599 243 et immatriculée au RCS de Paris, représentée par Jean-Francois Chargeois dûment habilité aux fins des présentes,

Ci-après dénommée le « **Bénéficiaire** » de seconde part

Le « **Promettant** » et le « **Bénéficiaire** » seront ci-après désignés individuellement ou collectivement par la ou les « **Partie(s)**. »

## IL EST PRÉALABLEMENT RAPPELÉ QUE :

1. Le Promettant et Solairedirect ont signé le 15 avril 2016 une promesse synallagmatique de bail emphytéotique sous conventions suspensives et convention de mise à disposition temporaire contenant faculté de substitution (la « **Promesse** »).

L'objet de la Promesse est de permettre, sous réserve du résultat des études de faisabilité et de la levée des conditions suspensives telles que stipulées à l'Article 7.1 de la Promesse, la conclusion d'un bail emphytéotique entre les Parties portant :

- d'une part, sur une surface d'environ 20 hectares à prendre sur le Site 1 composé des parcelles cadastrées section Y 20 et 21 appartenant au domaine privé de la Commune de Valderoure et situées lieux-dits « Graou Courrent » et « Change »,
- d'autre part, sur une surface d'environ 20 hectares à prendre sur le Site 2 composé des parcelles cadastrées section C 431 et section D 2 appartenant au domaine privé de la Commune de Valderoure et situées lieux-dits « Bois de Pugnafort Ouest » et « les Roudarechs ».

La Promesse est consentie pour une durée de trois (3) années à compter de sa signature soit jusqu'au 14 avril 2019 (la « **Date de Réalisation** »), afin de permettre la levée de tout ou partie des conditions suspensives.

2. Par avenant n°1 signé le 21 juillet 2016, ont été aménagées les modalités financières de la mise à disposition du Site pendant la durée de la Promesse.
3. Par avenant n°2 signé le 19 juin 2017, ont été modifiés la désignation du Site en prévoyant l'ajout des parcelles cadastrées section Y n°14, 15 et 19 constituant le Site 3 et le montant de la redevance en cas de réitération du Bail.
4. Par avenant n°3, les Parties ont substitué SolaireD015 à Solairedirect dans ses droits et obligations en tant que Bénéficiaire de la Promesse.
5. Par le présent avenant les parties souhaitent modifier la durée de validité de la promesse dont la durée initiale est arrivée à échéance.



**CECI EXPOSE, LES PARTIES SONT CONVENUES CE QUI SUIT :**

**ARTICLE 1. PROROGATION DE LA DUREE DE LA PROMESSE DE BAIL**

L'article de la promesse bail prévoit, *La Promesse est consentie pour une durée ferme de **trois (3) années à compter de sa date d'enregistrement.***

*A l'issue de cette première période de **trois (3) ans**, le Bénéficiaire pourra proroger la durée de la Promesse par période de un (1) an dans la limite de trois (3) ans supplémentaires. A cette fin, le Bénéficiaire notifiera au Promettant son intention de proroger la Promesse pour une durée complémentaire d'une (1) année (la « **Notification de Prorogation** »). La Notification de Prorogation doit être adressée au Promettant par le Bénéficiaire au plus tard quinze (15) jours avant la date d'expiration de la Promesse.*

*En cas de prorogation de la Promesse, le Bénéficiaire versera au Promettant, en contrepartie de la mise à disposition du Site ainsi prorogée, une indemnité d'un montant forfaitaire total de trois mille (3.000) euros par année supplémentaire de mise à disposition.*

*Il ne pourra être mis fin à la Promesse avant son terme que d'un commun accord des Parties ou judiciairement pour faute.*

*La prorogation de la Promesse emporte de plein droit la prorogation de la durée de la mise à disposition.*

Le présent avenant modifié l'article 6 comme suit :

la promesse est prorogée jusqu'au 14 avril 2021. le Bénéficiaire pourra proroger la durée de la Promesse d'une année supplémentaire soit jusqu'au 14 avril 2022

A cette fin, le Bénéficiaire notifiera au Promettant son intention de proroger la Promesse pour une durée complémentaire d'une (1) année (la « **Notification de Prorogation** »). La Notification de Prorogation doit être adressée au Promettant par le Bénéficiaire au plus tard quinze (15) jours avant la date d'expiration de la Promesse.

En cas de prorogation de la Promesse, le Bénéficiaire versera au Promettant, en contrepartie de la mise à disposition du Site ainsi prorogée, une indemnité d'un montant forfaitaire total de trois mille (3.000) euros par année supplémentaire de mise à disposition.

Il ne pourra être mis fin à la Promesse avant son terme que d'un commun accord des Parties ou judiciairement pour faute.

La prorogation de la Promesse emporte de plein droit la prorogation de la durée de la mise à disposition.

Le bénéficiaire s'engage à verser au Promettant, en contrepartie de la mise à disposition du Site, une indemnité d'un montant forfaitaire de trois mille (3.000) euros pour la période allant jusqu'au 14 avril 2020 et une autre indemnité d'un montant forfaitaire de trois mille (3.000) euros pour la période allant jusqu'au 14 avril 2021.



## ARTICLE 2. PORTEE

Les autres dispositions de la Promesse demeurent inchangées.

## ARTICLE 3. DROIT APPLICABLE – LITIGES

Le présent Avenant n°4 est soumis au droit français.

Conformément à l'article 44 du Code de procédure civile, toute difficulté relative à l'interprétation et à l'exécution des présentes sera soumise, à défaut d'accord amiable des Parties, au Tribunal de Grande Instance du lieu de situation du Site objet des présentes.

En deux (2) exemplaires originaux

---

Fait à Valderoure le 25/07/2019  
Pour la Commune de  
Valderoure, Promettant

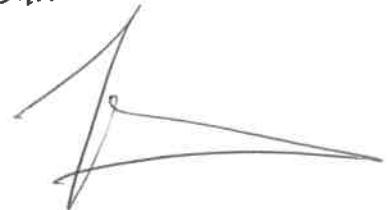
Représenté par monsieur Jean-  
Paul Henry, Maire en exercice



---

Fait à Paris, le 11/07/2019  
Pour le Bénéficiaire

Gilles LEANDRO, par délégation  
de M. CHARGOIS





Commune de VALDEROURE

\*\*\*\*\*

Délibération du Conseil municipal

Date de convocation : 30/11/2017

Séance du : 07/12/2017

**Objet : DEMANDE AUTORISATION DE DEFRICHEMENT POUR LE PARC PHOTOVOLTAIQUE AUX LIEUX-DITS « change, graou courant, faisses longues »**

Le : SEPT DECEMBRE deux mille dix sept

Le conseil municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de :  
Monsieur JEAN PAUL HENRY, Maire de la commune

**PRESENTS** : Mmes et M. HENRY J.P ROUX B. ; GIRAUD J. ; MAILLARD ST. ; ZAMPATTI F. ;  
TARABLE D. ; PANTEL R. ; MARINO A. ; VEYAN A. ; LIARD D. ; BALICCO Y. ;

**REPRESENTE** : GIRAUD J PAR MARINO A. ET TARABLE D. PAR PANTEL R.

**ABSENT** : BALICCO Y ; VEYAN A.

Les conseillers présents, représentant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination de Mme ZAMPATTI Valérie, secrétaire de séance.

En application de l'article 130-1 du cde de l'urbanisme et de l'article 1311-1 du Code Forestier, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre du projet de parc solaire photovoltaïque aux lieux-dits « Change, Graou Courrent, Faisses longues», il est nécessaire de procéder au défrichement d'environ 29.4 ha sur les parcelles communales cadastrées section Y n° 19, 20 et 21 et dont le relevé cadastral est joint en annexe à la présente délibération. Solairedirect et/ou SolaireD015 procédera à la demande d'autorisation de défrichement au nom de la commune de Valderoure

Monsieur le Maire demande donc à l'assemblée d'autoriser Solairedirect et/ ou SolaireD015 de procéder à la demande d'autorisation de défrichement au nom de la commune de Valderoure et d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour cette demande d'autorisation de défrichement.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire, JP HENRY



AR PREFECTURE
006-210601548-20171207-0972017-DE
Reçu le 19/12/2017

## Mandat de défrichement

Je soussigné,

La Commune de Valderoure sise 85 rue de la Mairie, 06750 Valderoure, représentée par son maire en exercice, Jean-Paul Henry, dûment habilité aux fins des présentes en vertu d'une délibération du conseil municipal en date du 22 mai 2017 et d'une délibération du conseil municipal en date du 30 juin 2016,

Agissant en qualité de propriétaire des parcelles ci-après désignées,

Ci-après désignée le « Mandant »

Donne pouvoir à:

La société SolaireD015, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000,00 euros, dont le siège est à PARIS (75009) 52 Rue de la Victoire, identifiée au SIREN sous le numéro 750 599 243 et immatriculée au RCS de Paris, représentée par Gilles LEANDRO dûment habilité aux fins des présentes, Et

Ci-après désignées chacune le « Mandataire »

Aux fins de :

- (i) déposer la demande d'autorisation de défrichement des parcelles ci-dessous désignées auprès de l'administration compétente sur une superficie d'environ 29,2 ha:

Section cadastrale	N° de parcelle	Superficie des parcelles entières	Superficie des parcelles assiette du projet (clôture)	Superficie à défricher
Y	19	564 800 m <sup>2</sup>	127 000	140 000
Y	20	556 140 m <sup>2</sup>	88 500	106 500
Y	21	642 870 m <sup>2</sup>	39 500	45 500
<b>TOTAL</b>			<b>255 000</b>	<b>292 000</b>

(ii) Procéder, une fois l'autorisation précitée obtenue, au défrichement des parcelles visées aux présentes.

A Valderoure [ • ], le 25/07/2019 [ • ],

Le Mandant (1)

La Commune de Valderoure

Représentée par son maire en exercice, Monsieur Jean-Paul Henry

A Montpellier, le 11/07/2019,



Le Mandataire (2)

La société SolaireD015

Représentée par Monsieur Gilles Leandro



## MANDAT

(un exemplaire dûment rempli par chaque ayant droit : qu'il soit propriétaire, co-propriétaire, co-indivisaire, nu-propriétaire ou usufruitier)

### Je soussigné(e)

Nom et prénom ou Raison sociale (1) : ..... COMMUNE DE VALDEROURE .....

Adresse : ..... 85 rue de la Mairie .....

Code postal, Ville : ..... 06750 VALDEROURE .....

(1) Nom et prénom du représentant légal : ..... Jean-Paul HENRY, Maire .....

### Ayant droit sur un terrain cadastré

• Commune(s) de ..... VALDEROURE .....

• Section(s) et numéro(s) de parcelle(s) : ..... Y19 Y20 Y21 .....

### Donne mandat à

Nom et prénom ou Raison sociale (2) : ..... SOLAIRE D015 .....

Adresse : ..... 52 rue de la Victoire .....

Code postal, Ville : ..... 75009 PARIS .....

(2) Nom et prénom du représentant légal : ..... Gilles LEANDRO .....

### Pour déposer en mes lieux et place une demande d'autorisation de défrichement sur ce terrain et recevoir la décision.

J'ai pris connaissance des dispositions de l'article L 341-6 du Code Forestier qui stipulent que toute autorisation de défrichement (expresse ou tacite) est subordonnée au respect des prescriptions d'indemnité compensatoires.

En accord avec l'ensemble des ayants droit sur ce terrain, je désigne la personne suivante (un des ayants droit ou le mandataire) comme étant redevable de cette indemnité, qui lui sera notifiée directement (modalités et montants dans toute autorisation susceptible d'être délivrée) :

Nom et prénom, Raison sociale : ..... Gilles LEANDRO SOLAIRE D015 .....

Fait à ..... VALDEROURE ..... le ..... 12 juillet 2019 .....

Signature du mandataire



Signature de l'ayant droit





N° de gestion 2012B08525

*Extrait Kbis*

**EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS**

à jour au 7 juillet 2019

**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

---

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	750 599 243 R.C.S. Paris
<i>Date d'immatriculation</i>	18/04/2012
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	<b>SolaireD015</b>
<i>Forme juridique</i>	Société à responsabilité limitée (Société à associé unique)
<i>Capital social</i>	1 000,00 EUROS
<i>Adresse du siège</i>	52 rue de la Victoire 75009 Paris
<i>Domiciliation en commun</i>	
<i>Nom ou dénomination du domiciliataire</i>	TMF FRANCE SAS
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	441 407 152
<i>Activités principales</i>	L'acquisition, la prise à bail et la détention d'une assiette foncière ou immobilière support par tout moyen, la construction sur cette assiette d'une unité de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil.
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 17/04/2062
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre

**GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES**

---

**Gérant**

<i>Nom, prénoms</i>	Chargois Jean-Francois
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 27/12/1980 à Nancy (54)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	1 villa de la Tourelle 94160 Saint-Mandé

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL**

---

<i>Adresse de l'établissement</i>	52 rue de la Victoire 75009 Paris
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	L'acquisition, la prise à bail et la détention d'une assiette foncière ou immobilière support par tout moyen, la construction sur cette assiette d'une unité de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil.
<i>Date de commencement d'activité</i>	20/03/2012
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

Toute modification (changement d'adresse, statut, raison sociale, activité...) concernant votre entreprise doit être déclarée au CFE dont vous dépendez.

Pour plus de précisions, consulter le site internet Insee.fr à l'adresse :

<https://www.insee.fr/fr/information/1972060>

**Service Info Sirene**

**09 72 72 6000**

prix d'un appel local

## **SITUATION AU REPERTOIRE SIRENE**

**A la date du 10 juillet 2019**

<b>Description de l'entreprise</b>	<b>Entreprise active au répertoire Sirene depuis le 20/03/2012</b>
Identifiant SIREN	750 599 243
Identifiant SIRET du siège	750 599 243 00011
Désignation	SOLAIRE015
Catégorie juridique	5498 - SARL unipersonnelle
Activité Principale Exercée (APE)	3511Z - Production d'électricité
Appartenance au champ ESS	Non

<b>Description de l'établissement</b>	<b>Etablissement actif au répertoire Sirene depuis le 20/03/2012</b>
Identifiant SIRET	750 599 243 00011
Adresse	SOLAIRE015 52 RUE DE LA VICTOIRE 75009 PARIS 9
Activité Principale Exercée (APE)	3511Z - Production d'électricité

**Important** : A l'exception des informations relatives à l'identification de l'entreprise, les renseignements figurant dans ce document, en particulier le code APE, n'ont de valeur que pour les applications statistiques (décret n°2007-1888 du 26 décembre 2007 portant approbation des nomenclatures d'activités françaises et de produits, paru au JO du 30 décembre 2007).

**Avertissement** : aucune valeur juridique n'est attachée à l'avis de situation.

**Site de gestion:** **INSEE, DR ILE DE FRANCE**  
Pôle TSE2G  
1 RUE STEPHENSON  
78188 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES CEDEX